

**Atelier sur le renforcement du rôle des parlementaires  
des États membres de l'OIF dans le processus de l'EPU  
Genève, 25-26 octobre 2021**

**Cérémonie d'ouverture**

**Déclaration de M. Georges NAKSEU-NGUEFANG**

**Ambassadeur, Représentant Permanent**

**de l'Organisation internationale de la Francophonie**

**auprès des Nations Unies à Genève**

M. le Secrétaire général de l'Union interparlementaire,

M. le Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

M. le Président du GAF,

M. le Directeur de la Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de l'Homme et des instruments relatifs aux droits de l'Homme,

Honorables, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

- Je tiens à saluer les parlementaires qui vont prendre part à cet important atelier, aussi bien physiquement ici à Genève, qu'à distance.
- Votre présence est une réponse au vœu exprimé à travers une **recommandation du cinquième séminaire francophone** sur l'Examen périodique universel organisé par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme et l'Organisation internationale de la Francophonie, en juillet 2018 à **Dakar**, après ceux du **Maroc**, de la **Tunisie**, et de la **Moldavie**.
- Ce séminaire de Dakar avait souligné les **avancées significatives** enregistrées par les pays francophones dans le cadre de leur participation à l'EPU. Mais, il était **également noté les efforts** qu'il convenait de mettre en œuvre pour rendre le processus au plan national, aussi bien **inclusif qu'effectif**.
- C'est pourquoi il avait été recommandé une **plus grande implication des parlementaires** qui, à travers le **rôle primordial** qui leur est dévolu au plan du fonctionnement de l'Etat, pouvait constituer ainsi un **levier essentiel** pour l'effectivité de la mise en œuvre des recommandations acceptées.

- Je dois donc saluer, au nom de la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Louise Mushikiwabo, l'importance accordée au **suivi de cette recommandation**, par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union interparlementaire et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Ce partenariat illustre notre **détermination commune** à œuvrer dans une **logique coordonnée et cohérente, gage d'efficacité**.
- Cet atelier entend donc, dans une **démarche d'échange de bonnes pratiques**, contribuer à renforcer les capacités des parlementaires en vue de réaliser l'objectif escompté, qui consiste en leur plus **grande implication dans les mécanismes nationaux** d'élaboration de rapports et dans la **mise en œuvre des décisions** prises en suivi des recommandations, notamment celles appelant à des mesures législatives.
- C'est tout le sens que nous entendons donner à cette rencontre, qui vise, en vous mettant ensemble, à faire émerger des **suggestions** à travers des **témoignages**, fruits d'expériences de vos pays respectifs. Ces suggestions conduiront sans doute, à des pistes de solutions aux **problèmes** auxquels vous êtes confrontés dans votre implication au sein de ce mécanisme.
- Dans cette perspective, je tiens à exprimer notre gratitude aux honorables députés Ba du Sénégal, Amadou de la France et au sénateur Ngayap du Cameroun qui se succéderont dans le rôle de modérateurs de cet atelier et qui ont contribué, en amont, aux travaux préparatoires.
- Votre contribution témoigne également de notre détermination commune à donner corps aux engagements pris par nos 88 Etats et gouvernements membres, dans la **Déclaration de Bamako**, en faveur d'une **culture**

**démocratique intériorisée et le plein respect des droits dans l'espace francophone.**

- Je voudrais maintenant passer la parole à **S.E. M. l'Ambassadeur Makaila AHMAD**, Représentant permanent du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, **Président du Groupe des Ambassadeurs francophones.**
- Et vous remercie de votre aimable attention.